

Le 4 Mai 2017

## Projet UGSEL 06 / Comité 06 Handball Acte 1 – BabyHand : animations dans les écoles

---

### **Référents :**

- COMITE 06 : Patrick FENASSE (Secrétaire Général)
- UGSEL : Cathy DELEAGE (Enseignante Ecole Blanche de Castille)
- LIGUE PACA : Laetitia FIORI (Chargée de Développement) ; Vanessa PATUCCA-BOURGEAIS (Présidente de la Commission de développement).

### **Contenus :**

- Démonstrations de babyhand dans les écoles UGSEL en ayant fait la demande ;

### **Objectifs :**

- Mise en place d'une formation des enseignants pour le BabyHand ;
  - Continuité des actions proposées dans le programme « La Tête et le Hand » élaboré autour du Mondial 2017 (Ressources disponibles ici => <http://www.ugsel.org/tetethand/>) jusqu'à l'Euro 2018.
- 

Dans le cadre de la convention nationale FFHB / UGSEL 2013-2017 le Comité 06 de Handball et l'UGSEL ont également signé une convention (*Annexe 1*) pour définir un Plan d'Actions Départemental qui débutera avec l'activité babyHand en mai-juin 2017 afin de lancer un projet sur l'année scolaire 2017/2018, et permettre d'amorcer une collaboration sur d'autres axes (hand ensemble, hand 4x4...)

### **Animations maternelles BabyHand et formation continue d'enseignants :**

Le Comité 06 a donc proposé de mettre en place des animations en classes de maternelle dans les écoles affiliées UGSEL des Alpes-Maritimes. Ces « démonstrations », auxquelles participeront bien entendu les enseignants, permettront de promouvoir l'activité BabyHand en vue de proposer la formation aux enseignants, préconisée dans le Plan d'Actions Départemental « La tête et le Hand ». Vous trouverez en annexe le document réalisé et diffusé par l'UGSEL au niveau national pour présenter l'activité BabyHand (*annexe 2*).

### **Organisation :**

Les démonstrations sont proposées selon un calendrier défini ci-après, par le Comité 06 Handball qui s'appuie sur un réseau d'intervenants « BabyHand »,

La séance de présentation sera la même (*issue du livret pédagogique babyhand / FFHB*) sur chaque site afin d'harmoniser les contenus et proposer un échantillon du concept qui a été présenté à la Fédération Nationale UGSEL en avril 2016 à Bourges.

Chaque intervenant se déplacera avec son matériel (ballons, plots, cerceaux, haies...).

Calendrier des interventions dans les écoles :

Dates	Créneau	Intervenants	Ecole	Classes	Enseignants
Mardi 16 mai	Matin	Kuffy GOMIS Patrick FENASSE	Notre Dame de la Tramontane ANTIBES	Petite Section	Mme FEY
Jeudi 18 mai	Matin	Kuffy GOMIS Patrick FENASSE		Petite Section	Mme D'AMICO
				Moyenne Section	Mme CIF
				Moyenne Section	Mme GAILLET
				Grande Section	Mme BAUMANN
				Grande Section	Mme MINISCLOUX
Mardi 16 mai	Matin	Vanessa PATUCCA BOURGEAIS	Régina COELI NICE	Petite Section	Mme DEMBLON
	Après-midi	Vanessa PATUCCA BOURGEAIS		Petite Section	Mme RAVEYRE
				Moyenne Section	Mme COVELLO
				Moyenne Section	Mme LAHERRERE
				Grande Section	Mme MURRIS
Jeudi 18 mai	Matin	Shirley GUILLEMENOT Patrick FENASSE	Blanche de CASTILLE NICE	Petite Section	Mme BRUCCHI
				Moyenne Section	Mme OLLIVIER
				Grande Section	Mme CAIZERGUES
Lundi 22 mai	Matin	Laurent GHIO	Saint JOSEPH NICE	Petite Section	Mme BELFIORI
				Moyenne Section	Mme JADE
				Grande Section	Mme NEYRINCK
Mardi 23 mai	Matin	Laurent GHIO	SASSERNO NICE	Petite Section	Mme GAUCH
				Moyenne Section	Mme MAGLIONE
				Grande Section	Mme COPPIN
Mardi 30 mai	Matin	Vanessa PATUCCA BOURGEAIS	Saint BARTHELEMY NICE	Petite Section	Mme GAUDON
	Après-midi	Vanessa PATUCCA BOURGEAIS		Petite Section	Mme MANGHINI
				Moyenne Section	Mme RAMEAU
				Moyenne Section	Mme ROBBA
				Grande Section	Mme BELLIER
Mardi 30 mai	Matin	Marie-Laure FENASSE LEHUREY	Saint Vincent de Paul NICE	Petite Section	Mme VARIN
				Moyenne Section	Mme PECCIOLONI
				Grande Section	Mme PEREZ
Jeudi 1er juin	Matin	Laëtitia FIORI	Institut Jeanne de France NICE	Petite Section	Mme PROVENZA
				Moyenne Section	Mme LATRUFFE
				Grande Section	Mme GOUJON
Mardi 6 juin	Matin	Sabrina AMIR Patrick FENASSE	St Joseph CARNOLES ROQUEBRUNE CAP MARTIN	Petite Section	Mme HUWER
Jeudi 8 juin	Matin	Sabrina AMIR		Petite Section	Mme MANCINI
				Moyenne Section	Mme LANGE
				Moyenne Section	Mr RUITORT
				Grande Section	Mme FAGUET

Continuité des actions proposées dans le programme « La Tête et le Hand » :

Outre la formation des enseignants pour le BabyHand, d'autres actions figurant dans le programme « La Tête et le Hand » pourront être envisagées à partir de la rentrée 2017.

Dans le cadre de la convention nationale, des projets pourront être menées dans la perspective de l'Euro 2018 féminin de Handball :

- Animations hand 1<sup>er</sup> pas / Minihand => opération grand stade avec un regroupement de toutes les classes ayant participé à des animations handball (Cycle 2) ;
- Animations Handensemble => participation aux regroupements organisés par le Comité 06 à destination du public handicapé ;

Pièces jointes annexes :

ANNEXE 1 : Convention départemental Comité 06 Handball – UGSEL 06

ANNEXE 3 : Document UGSEL BabyHand

ANNEXE 4 : Séance babyhand « Handy dans la Jungle »

## ANNEXE 1



### Convention départementale FFHB / UGSEL 2016



Entre les soussignées :

- Le Comité Départemental des Alpes Maritimes de Handball, représenté par Marie-Laure LEHUREY FENASSE, sa présidente,

d'une part,

- Le Comité Départemental de la Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique (UGSEL) , représentée par Madame Simone FONTI, sa présidente,

d'autre part.

Attendu que :

La FFHB garante du respect des règles internationales du code de jeu définies par la Fédération Internationale de Handball (IHF), œuvre dans l'intérêt de ses Clubs et de ses pratiquants licenciés en développant les activités sportives suivantes : HANDBALL et ses activités dérivées.

Attendu que :

L'UGSEL œuvre dans l'intérêt de ses Associations Sportives d'établissements scolaires de l'Enseignement catholique des premier et second degrés et de ses licenciés. Elle fixe le programme de ses compétitions ou de ses rencontres, apporte sa contribution à la promotion des disciplines sportives, à la formation des jeunes et des enseignants des premier et second degrés.

Il a été convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 - PRINCIPES DE COLLABORATION

1.1 - L'UGSEL et la FFHB reconnaissent mutuellement leur spécificité telle qu'elle est définie dans leurs statuts.

1.2 - La France accueillera, en 2017, les championnats du Monde de Handball masculin dont l'organisation a été confiée à la FFHB. Dans ce cadre, la FFHB et l'UGSEL s'associent pour mener, de 2013 à 2017, un programme éducatif intitulé "La Tête et le Hand" destiné à favoriser l'engagement et la contribution de tous à la réussite de l'événement "Mondial 2017".

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, la FFHB et l'UGSEL s'engagent à favoriser une étroite coopération au service de l'éducation des enfants et au bénéfice du plus grand nombre d'entre eux. Elles incitent ainsi leurs structures à faire de même aux différents niveaux d'intervention.

Pour ce faire, la FFHB et l'UGSEL décident de conduire des actions dans le temps scolaire et hors temps scolaire visant à:

- découvrir la pratique du Handball et ses pratiques adaptées,
- proposer des rencontres et compétitions adaptées à tous,
- soutenir la formation des enseignants et celle des jeunes à travers l'arbitrage,
- encourager les jeunes à la prise de responsabilité,
- mener des animations éducatives et sportives dans le cadre de l'événementiel "mondial 2017", avec des initiatives spécifiques vers les élèves des premier et second degrés,
- promouvoir, auprès de leurs adhérents, la notion de partenariat entre les établissements et les structures fédérales, notamment dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Ces différentes actions seront précisées par voie d'avenants annuels annexés à la présente convention.

1.3 - Les deux parties s'engagent réciproquement à porter à la connaissance de l'autre partie les orientations décidées visant, d'une part, à développer la pratique sportive, et d'autre part à lutter contre les dangers de dopage et de violence chez les jeunes.

21.4 - La FFHB et l'UGSEL s'engagent à œuvrer pour tous les publics, jeunes gens, jeunes filles, valides et non valides, et à dégager les moyens nécessaires conformes aux objectifs arrêtés.

1.5 - La FFHB et l'UGSEL s'engagent à s'informer mutuellement des évolutions, actions et innovations mises en place par la convention et ses avenants auprès de leurs structures territoriales.

## **ARTICLE 2 - LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

2.1 - Pour favoriser le déploiement des projets d'actions et leur pilotage, la FFHB et l'UGSEL créent des Commissions Mixtes dans lesquelles siègent les membres désignés de l'UGSEL et de la FFHB. Ces commissions sont des organes de conception, de proposition, de mise en œuvre de la politique poursuivie en commun.

2.1.1 - Au niveau national:  
cf -convention nationale

2.1.2 - Au niveau territorial

Pour donner leur plein effet aux dispositions de la présente convention, les instances départementales des deux fédérations mettront en place une commission mixte paritaire à leur niveau respectif qui élaborera des plans d'action en cohérence avec le programme "La Tête et le Hand" et ses différents avenants nationaux annuels. La signature des conventions, au plan départemental, sera un préalable à leur mise en œuvre.

Cette commission mixte sera composée de la manière suivante :

- la Présidente Départementale des Alpes-Maritimes de l'UGSEL ou son représentant et la Présidente du Comité départemental des Alpes-Maritimes de Handball ou son représentant,
- de membres désignés par le comité départemental de Handball,
- de membres désignés par l'UGSEL départementale.

Chaque structure territoriale peut inviter, à titre consultatif, toute personne dont la compétence est de nature à éclairer leurs travaux.

2.2 - Le Comité de HANDBALL pourra inviter la Présidente de l'UGSEL ou son représentant à son Assemblée Générale, à la réunion annuelle des cadres techniques et à diverses manifestations sportives.

2.3 - Chaque comité s'interdit de s'adresser directement aux associations de l'autre partie, les informations éventuelles seront échangées, à tous les échelons, par le canal officiel des structures des deux comités.

2.4 - L'UGSEL pourra inviter la Présidente du Comité 06 ou son représentant à son Assemblée générale et à diverses manifestations sportives.

## **ARTICLE 3 – Le PARTENARIAT**

3.1 – l'offre de Pratique BABY HAND :

- le Comité 06 est largement engagé sur cette offre de pratique spécifique, il est en capacité de déléguer des Educateurs compétents à la demande de l'UGSEL 06 pour :

- \* présenter cette activité sur des sites UGSEL,
- \* inviter des établissements UGSEL sur des actions BABY HAND,
- \* aider à la formation d'enseignants UGSEL à BABY HAND

- le comité départemental de HANDBALL s'engage, dans un premier temps, à mettre à disposition le matériel spécifique à BABY HAND

### 3.2 – AUTOUR du MONDIAL 2017 :

La France accueillera, en 2017, les championnats du Monde de Handball masculin. Dans ce cadre, la FFHB et l'UGSEL s'associent pour mener, de 2013 à 2017, un programme éducatif intitulé "La Tête et le Hand" destiné à favoriser l'engagement et la contribution de tous à la réussite de l'événement "Mondial 2017".

Ainsi, la caravane, « ROAD SHOW », autour du Mondial accueillera des enfants des écoles affiliées à l'UGSEL à participer aux animations BABY HAND lors de l'étape niçoise, sur le quai des Etats-Unis, les 26 et 27 Avril.

### 3.3 – Un GRAND STADE UGSEL 06 / Comité 06 de HANDBALL

Dans le cadre de ses animations scolaires et péri scolaire, le Comité de HANDBALL participe à l'élaboration de tournois d'écoles primaires proposés par plusieurs clubs maralpins.

Le Comité Départemental de Handball s'engage à :

- inciter les clubs organisateurs à inviter sur leur évènement primaire, les écoles affiliées à UGSEL 06
- initier pour la saison 2016/2017 un Grand Stade UGSEL ouvert aux établissements affiliés à UGSEL 06
- pérenniser ces actions vers les classes primaires d'établissements affiliés à UGSEL 06

### 3.4 – HANDENSEMBLE 06 / SOLIDA'RIO

- Depuis de longues années, le comité 06 de HANDBALL anime des évènements dédiés aux publics porteurs de handicap : portes ouvertes, animations adaptées avec des clubs affiliés ou avec des établissements spécifiques.....

- Le 7 décembre 2013, l'AG de l'UGSEL a adopté un projet fédéral « EPS ports et handicaps », et depuis elle impulse et anime des projets éducatifs sportifs transversaux sur tout le territoire dont un en lien avec les Jeux Paralympiques de 2016, à RIO : Solida'Rio ».

- Les deux comités pourront élaborer des projets communs vers ce public.

## ARTICLE 4 - LA PROMOTION

### 4.1 – Le Comité 06 de l'UGSEL et le comité 06 de la FFHB s'engagent à :

- Informer les structures de la FFHB et celles de l'UGSEL de l'existence et du contenu de la présente convention et de ses avenants annuels,
- Promouvoir les actions de formation et la diffusion d'informations à destination des enseignants des établissements catholiques d'enseignement,
- S'informer mutuellement des évolutions, actions et innovations mises en place par chacune des structures,
- Communiquer sur leur collaboration au sein de leurs moyens de communication respectifs.

### 4.2 - Les modalités des actions promotionnelles seront définies par voie d'avenant.

## ARTICLE 5 - LA FORMATION

5.1 - La FFHB encourage les Ligues et les Comités à accueillir les enseignants des établissements catholiques d'enseignement dans les stages de formation d'arbitres ou d'entraîneurs.

5.2 - Le comité de HANDBALL, après formalisations de projets pourra mettre à disposition des éducateurs reconnus et qualifiés pour aider à de possibles formations handball dans les établissements affiliés UGSEL. L'objectif n'est pas de suppléer, mais d'aider, puis éventuellement, d'accompagner.

5.3 - Le comité de HANDBALL dans cette phase initiale amènera son matériel pédagogique et permettra à l'UGSEL l'accès à l'acquisition des divers matériels éducatifs handball.

## ARTICLE 6 - DUREE / RESILIATION

6.1 - La présente convention est renouvelable par tacite reconduction.

6.2 - La présente convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, et en particulier en cas de non-respect des dispositions stipulées dans celle-ci.  
Cette dénonciation se fera par lettre recommandée.

Fait à NICE le 01 avril 2016

Pour la FFHB

La Présidente du Comité des Alpes-Maritimes

Marie-Laure LEHUREY FENASSE

Pour l'UGSEL

La Présidente du Comité des Alpes-Maritimes

Simone FONTI





# Babyhand

LE HAND POUR LES 3-5 ANS



## Une activité :

- contribuant au développement moteur de l'enfant par ses contenus et au renforcement des apprentissages de l'école maternelle
- vectrice de socialisation, de coopération, de collaboration, d'acceptation et d'adaptation qui renforce l'enjeu de formation central pour les enfants « Apprendre ensemble et vivre ensemble » par :
  - l'application de règles simples, individuelles et collectives
  - des rituels de déroulement de séance
  - le repérage des rôles de chaque joueur
  - le partage, le respect et le rangement du matériel

Le dossier **Babyhand** propose des situations qui permettent de créer des interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée.

Il donne aussi la possibilité de développer les compétences dans les cinq domaines d'apprentissage de l'école maternelle.

## L'enfant va apprendre à :

- **AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PAR :**
  - l'utilisation de matériel adapté, multiple et varié
  - la mise en place de règles et contraintes
  - des jeux de duels (attaquant/défenseur, tireur/gardien...)
  - l'organisation de l'espace de jeu
- **MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS PAR :**
  - les échanges en début et fin de séance
  - l'histoire qui entoure la séance
  - les consignes
  - les phases de questionnements individuels ou collectifs
- **CONSTRUIRE LES PREMIERS Outils POUR STRUCTURER SA PENSÉE PAR :**
  - le comptage des objets lors des défis
  - l'évaluation et la comparaison de collections d'objets
- **EXPLORER LE MONDE EN :**
  - nommant les différentes parties du corps sollicitées
  - évoquant les événements autour du handball
  - se situant dans l'espace de jeu par rapport aux autres joueurs et aux objets
- **AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES PAR :**
  - la réalisation de productions plastiques et visuelles autour des univers
  - la découverte d'extraits musicaux ou sonores propres aux univers





## « LES MODULES » BABYHAND : UN MODULE PAR UNIVERS !

**Babyhand** est proposé à un âge où l'enfant construit son répertoire moteur de base.

Trois des quatre objectifs caractéristiques du domaine d'apprentissage « **Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique** » sont visés :

- Agir dans l'espace et dans la durée et sur les objets
- Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés
- Collaborer, coopérer, s'opposer

Les séances vont permettre aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation et à une éducation à la citoyenneté.

Les séances participent aussi à une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

**Des modules de 3 séances :**

**S1 Découverte** : jeux d'exploration libre, manipulation, recherche permettant de faire émerger des comportements et gestes spontanés

**S2 Diversification** : jeux enrichis, complexifiés permettant d'amener des comportements et gestes intentionnels, de déclencher des stratégies collectives

**S3 Structuration** : jeux pour obtenir des comportements spécifiques et qui permettent l'ajustement, l'enchaînement d'actions, le réinvestissement et amènent à l'évaluation

Ces séances doivent être d'une durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.



# HANDY DANS LA JUNGLE

## L'ENTRÉE DANS LA SÉANCE

Pour entrer dans la séance, **alignez tous les enfants** sur une ligne. **Positionnez-vous face à eux** et racontez l'histoire :

« Vous êtes des crocodiles bien installés debout sur la rive. Vous êtes prêts pour une petite séance de gym avant de partir à la chasse. Hop ! Vous sautez dans la rivière (d'un côté de la ligne) puis vous remontez vite sur la rive. Hop ! Vous sautez dans la forêt (de l'autre côté de la ligne) et vous vous replacez vite sur la rive. »

Alternez « dedans, dehors, sur la rive... » et proposez des sauts variés (pieds joints, sur un pied, en écartant les bras, accroupis...). Proposez leur aussi des positions statiques pour développer la proprioception. Si la salle a une zone, vous pouvez utiliser la ligne des 6m et indiquer de quels côtés sont la rivière et la forêt.

## LE MATÉRIEL

**Jeu 1 :** Objets pour matérialiser la rivière, 2 ou 3 chasubles, 1 cerceau, 1 ballon par enfant pour l'évolution.

**Jeu 2 :** Objets pour matérialiser la rivière, 6 cerceaux, 10 ballons.

**Jeu 3 :** 12 cônes (2 couleurs), 2 cerceaux, 2 cages pop-up, 2 ballons.

## LE THÈME DU JOUR : L'HYGIENE BUCCO-DENTAIRE

En fin de séance, échanger avec les enfants : « **Croco** le crocodile prend soin de ses dents pour mieux croquer. Et vous ? ». • Se lavent-ils les dents au moins deux fois par jour ? • Combien de temps se brossent-ils les dents ? • Comment se brossent-ils les dents ?

## LE TEMPS DES PARENTS

Pour aller plus loin dans l'échange selon les souhaits et situations...

- Possibilité de mettre en place un temps d'échanges/débat avec les parents et/ou les enfants sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire : Ressources : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/495.pdf>
- Au besoin, contactez le Réseau REAAP via la CAF du département pour faire appel à un professionnel ou un expert afin d'animer l'échange.

**LE(S) PARENT(S)** et/ou le(s) assistant(s) sont : **Tarzan et/ou Jane**. Ils sont les amis des animaux et savent parler leur langage.

# LA TRAVERSÉE DE LA RIVIÈRE

## L'HISTOIRE

« Vous êtes des **petits singes malins** et vous voulez traverser la rivière où nagent de dangereux **crocodiles**. Si vous êtes touchés, vous remplacez le **crocodile** ». Evolution : « Vous transportez des **noix de coco**. Si vous êtes touchés vous donnez votre **noix de coco** au **crocodile**. Vous continuez à traverser avec les copains, en protégeant les **noix de coco** ».

## ORGANISATION

Les enfants sont aligné, tandis que 2 ou 3 jouent les **crocodiles**, placés dans la **rivière**.

## DANS CE JEU L'ENFANT VA...

- Courir vers un point d'arrivée.
- Éviter un adversaire.
- Transporter.
- Protéger un coéquipier.
- Développer une stratégie collective.

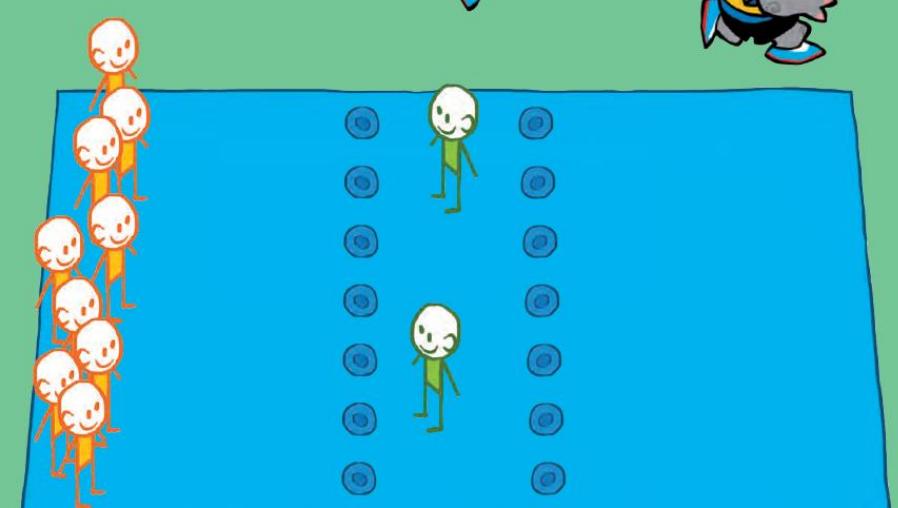
## EXPLICATIONS

Au signal, les « **petits singes malins** » traversent la rivière pour accéder à l'autre rive. Dès qu'un **singe** est touché, il remplace le **crocodile** qui l'a attrapé.

Les traversées sont lancées au signal de l'animateur (tous les enfants démarrent en même temps).

## CONSEILS

• Utiliser les chasubles pour identifier les **crocodiles** que sur la phase d'évolution (trop de temps perdu à changer).

## RENDRE PLUS FACILE

En variant le nombre de crocodiles. En réduisant ou en agrandissant le lit de la rivière.

## FAIRE ÉVOLUER

Chaque « petit singe » a un ballon. S'il est touché par un crocodile, il dépose son ballon dans la réserve du crocodile (un cerceau) mais continue à jouer pour défendre ses copains. Arrêter le jeu au bout d'un certain nombre de passages et compter le nombre de ballons récupérés par les crocodiles. Cette évolution amène à l'élaboration d'une stratégie.

## LE MATÉRIEL

- Objets pour matérialiser la rivière.
- 2 (ou 3) chasubles (pour l'évolution).
- 1 cerceau (pour l'évolution).
- 1 ballon par enfant (pour l'évolution).

## CROCODILES ET OUISTITIS

### L'HISTOIRE

« Vous êtes des petits singes malins et devez envoyer toutes vos **noix de coco** à vos amis de l'autre côté de la rivière. Mais les **crocodiles** affamés vont essayer de récupérer les **noix de coco** lorsqu'elles passent au-dessus de la rivière. »

### ORGANISATION

Les enfants sont répartis de part et d'autre de la **rivière** dans laquelle sont placés 2 enfants jouant le rôle de **crocodiles**.

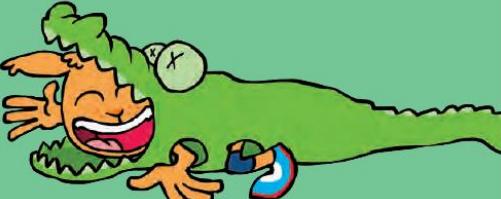
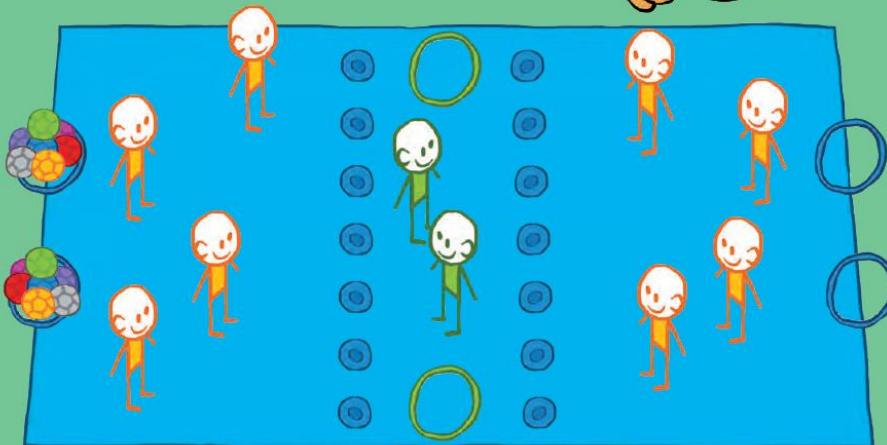
Les **ballons** (noix de coco) sont disposés dans 2 **cerceaux** d'un côté de la **rivière** (chez les **ouistitis** passeurs).

### DANS CE JEU L'ENFANT VA...

- Lancer un ballon.
- Attraper un ballon.
- Intercepter un ballon.
- Se déplacer pour viser ou pour attraper le ballon.

### CONSEILS

Varier la largeur du lit de la rivière selon la force des passeurs (pour les plus petits prévoir une petite rivière...).

#### RENDRE PLUS FACILE

#### FAIRE ÉVOLUER

#### LE MATÉRIEL

## LIONS ET GAZELLES

### L'HISTOIRE

« Les **gazelles** doivent traverser la plaine pour lancer la **nourriture** dans la **réserve** en évitant les **lions**. Pour tirer, les **gazelles** doivent être dans un **cerceau** et pour y aller, elles doivent traverser la plaine sans se faire toucher par le **lion**. Si le **lion** touche la **gazelle**, la **gazelle** retourne au **cone** donner le **ballon** au suivant. »

### ORGANISATION

Chaque atelier : 4 cônes pour matérialiser la plaine, 2 cages pop-up, 1 cerceau, 1 cône pour point de départ, 1 ballon.

### CONSEILS

- Renverser les cages pour adapter la hauteur à la taille des enfants.

### EXPLICATIONS

- Dès enfants (**gazelles**) placés à un **cône**, **bal-lon** dans les mains du premier, vont tenter de traverser un espace délimité par des **cônes**, sans se faire toucher, pour aller tirer dans la **cage pop-up** défendue par un **gardien**.
- S'il est touché, l'enfant revient au cône et passe le ballon au joueur suivant.
- S'il arrive à traverser sans se faire toucher = 1 point.
- S'il marque le but = 1 point.
- Si le gardien touche le ballon, il marque 1 point.
- Si le défenseur touche le joueur porteur de ballon = 1 point.

### DANS CE JEU L'ENFANT VA...

- Courir, lancer vers une cible et éviter un adversaire.

#### RENDRE PLUS FACILE

#### FAIRE ÉVOLUER

#### LE MATÉRIEL